



**Déclaration préalable au
CT du 2 juin 2022 (2ème convocation)**

Madame la présidente,

Emmanuel Macron a été réélu président de la République avec 58,55 % des votes exprimés. En même temps, il ne doit pas oublier que sa réélection est due en partie au rejet de l'extrême droite par de nombreux électeurs et qu'il a été élu par 38,50 % des inscrits seulement.

En 2017, Emmanuel Macron devait « éradiquer le Front National ». En 2022, le score du RN à la présidentielle n'a jamais été aussi haut.

En 2017, Emmanuel Macron devait « réenchanter la politique ». En 2022, le nombre d'abstentionnistes n'a jamais été aussi élevé (28,01%).

Les résultats en Ardèche sont encore plus catastrophiques avec 52,43 % des votes exprimés pour le président sortant et 47,57 % pour le FN.

A la Dgfiip, le dernier quinquennat a été catastrophique pour les agents :

- perte de pouvoir d'achat avec le gel du point d'indice
- suppression d'emplois
- sous-effectif permanent dans les services
- recul du réseau de proximité avec les fermetures de résidences et la mise en place notamment du NRP
- recul du Service Public avec la réduction des horaires d'ouverture au public et le regroupement de services
- injustice fiscale croissante avec la quasi-disparition du Contrôle Sur Pièces (contre-partie du système déclaratif), ce qui accentue encore l'injustice sociale
-

La suppression de l'ISF a coûté 3,44 milliards à l'Etat et rapporte 10 000 € en moyenne aux ménages les plus aisés qui en bénéficient et avec la baisse des Apl de 5 €, l'Etat a réalisé une « économie » de 1,3 milliards sur le dos des plus pauvres...

La politique ne consiste t-elle qu'à savoir à qui on va prendre le fric et à qui on va le donner ? (Abbé Pierre).

En France, avec des héritages en moyenne 180 fois plus élevés pour les plus riches que pour les français moyens, la succession est la première cause d'inégalités. Des dynasties d'héritiers possèdent désormais 60% du patrimoine national. Ainsi, à Paris, Lyon ou Lille, 60% du parc locatif est détenu par des multi-mutli propriétaires.

Avec l'affaire Mackinsey, nos politiques semblent découvrir le principe de « l'optimisation » fiscale ou fraude légale grâce au prix de transfert avec leur maison « mère » dont le siège est « tout à fait par hasard » situé dans un paradis fiscal... », optimisation » que pratiquent allégrement de nombreux groupes internationaux et notamment ceux du Cac 40.

Et pourtant, le politique a la clef de la fiscalité. C'est un des outils essentiel de l'action publique. Les inégalités ne sont jamais une fatalité, c'est le résultat de décisions ou de non décisions politiques.

On ne peut pas fonder la prospérité des uns sur la misère des autres.(Vincent Auriol ministre des finances du Front Populaire).

Nous à Solidaires Finances Publiques, nous croyons qu'un autre monde est possible.

Madame la présidente,

Les affaires se suivent et se ressemblent. L'autorégulation ne fonctionne pas dès lors que la morale y est absente et que les grosses entreprises ne sont là que pour profiter d'un système libéral dérégulé sans contrôle dans lequel les plus riches sont là pour faire du fric sur le dos des plus pauvres !

Carlos Tavares, patron de Stellantis (résultant de la fusion du groupe [PSA Peugeot-Citroën](#) et de [Fiat Chrysler Automobiles](#)) a perçu en 2021 une rémunération indécente de 19 millions d'euros et ceci sans compter les plans de rémunération en actions soit un total promis de 66 millions d'euros. Et pourtant, ce groupe a bénéficié de millions d'euros d'aide de l'État lors de la crise d Covid !

Madame la présidente,

Emmanuel Macron a prévu dans son programme antisocial que l'âge de départ en retraite passerait progressivement de 62 à 65 ans et que les titulaires du RSA devraient réaliser 20h de travail gratuit !

Or, à l'âge de 60 ans, 42% des personnes sont en emploi, 29% en retraite (ou en cumul emploi-retraite), 7% sont au chômage, 12% sont devenues inactives après leurs 50 ans et enfin 10%

sont inactives depuis avant 50 ans ou n'ont jamais travaillé (rapport intitulé "les seniors, l'emploi et la retraite", France Stratégie, organisme d'experts rattaché à Matignon).

La priorité ne serait-elle pas avant tout de donner du travail à TOUS ?

Madame la présidente,

Par message du 18 mai, le directeur général s'est adressé aux personnels de la DGFIP pour annoncer dans le cadre de la préparation des nouvelles orientations stratégiques de la DGFIP qui définiront le prochain contrat d'objectif et de moyens, l'organisation d'un grand « remue-méninges » prétendant associer l'ensemble des agents.

Il y précise que ces travaux, qui s'échelonneront jusqu'à l'été porteront sur l'avenir de nos métiers, les conditions d'exercice de nos missions, les relations avec nos partenaires, mais qu'ils pourront également conduire à questionner les valeurs, les atouts, les fragilités, les marges d'amélioration de la DGFIP.

Au travers de ce message nous comprenons qu'il entend lancer un débat prétendument participatif sur l'avenir de notre direction, selon des modalités dépendant des conditions d'organisation locales, en dehors de toute orientation prédéfinie. Alors qu'il ne masque pas le fait que cette orientation a été présentée à ses directeurs au cours du 1er trimestre, et que vous avez déjà engagé des réflexions approfondies sur les prochaines évolutions de la DGFIP qu'il entend mettre en œuvre sans aucunement y associer les représentants des personnels, nous découvrons, nous, cette initiative par un message « agents ».

Pour nos organisations, le fait qu'il ait décidé de lancer ce type de concertation sans nous en avoir informé préalablement nous interroge au plus haut point. Nous y percevons une volonté délibérée de sa part d'ignorer la représentativité et la crédibilité des organisations syndicales de la DGFIP, et de les court-circuiter au travers d'un dispositif déstructuré lui permettant d'interpréter les résultats à sa convenance.

Depuis la mise en œuvre du présent « contrat d'objectifs », nos organisations n'ont cessé de l'alerter sur les conséquences néfastes des politiques et réformes engagées pour les missions, les services, les emplois et les conditions de travail des personnels de la DGFIP. Nous n'avons cessé de lui réclamer l'ouverture de discussions concernant les thèmes qu'il prétend inclure dans son « remue-méninges ». Sans jamais trouver écho de sa part.

L'organisation d'un « remue-méninges » tous azimuts démontre sa volonté d'écarter, préalablement à toutes discussions pré-stratégiques, les observations et revendications portées par nos organisations syndicales et ce de manière unitaire sur de multiples sujets. Pourtant les

défis sont nombreux pour remettre la DGFIP au cœur des priorités portées par les usagers et les personnels.

Ce manque de transparence, pour nous inacceptable, démontre son mépris du dialogue social, d'autant plus que le CTR programmé pour le lundi 23 mai ne comportait nullement dans son ordre du jour une présentation du cadre d'élaboration du prochain « contrat d'objectifs et de moyens ». C'est pourquoi, l'intersyndicale DGFIP n'a pas siégé à ce CTR qui ignorait un pan essentiel des réflexions qui conduiraient à forger le devenir des missions et leur cadre d'exercice, à toucher les services de la DGFIP, et qui ne manquerait pas d'avoir des conséquences sur les emplois, et les parcours de carrière des personnels.

De plus, le lancement du processus alors même que les ministres en charge de notre ministère et de notre direction ont à peine pris leur fonction et n'ont pas encore rencontré les OS représentatives, nous apparaît comme un déni démocratique.

Nous vous rappelons par ailleurs, que suite au protocole d'accord, la question essentielle qui pèse dans le quotidien des agents porte sur leur niveau de rémunération et sur la reconnaissance de leur technicité au travers notamment d'une revalorisation significative de l'indemnitare. Ainsi, le rendez-vous du 7 juillet prochain ne peut être parasité par de faux semblants et par une pseudo consultation participative, qui laisserait planer d'hypothétique solution en dehors de tout cadre collectif concerté.

Madame la présidente,

Les agents des Sip et Sie de Tournon et d'Annonay vont subir à leur tour les conséquences de la fusion de leurs services.

Avant de l'imposer, ne serait-il pas intelligent de faire un bilan des fusions déjà effectuées?

En effet, la plupart des fusions ont plus de 6 mois et sont loin d'avoir trouvé leur rythme de croisière. Les services fusionnés accusent encore un retard important et ne voit pas le bout du tunnel.

Les sous-effectifs sont permanents et ce ne sont pas les derniers mouvements de mutation qui vont les rassurer (rappel : -30,3 C et - 16,5 B). Dans le PV du 6/12/2021, vous dites que « le nombre de départs à la retraite sera très élevé et qu'il sera nécessaire de rester vigilant sur le renouvellement des effectifs ». Au vu du résultat des mutations, la vigilance n'a pas payé !

Avec les fusions, ce n'est pas « la croisière s'amuse » mais plutôt bienvenue à bord du « radeau de la Méduse » !

Quand allez-vous arrêter le massacre ? Ce sont vos agents qui souffrent et qui craquent !

Madame la présidente,

Dans la charte d'engagement du nouveau réseau de proximité (NRP) des finances publiques signée avec le conseil départemental de l'Ardèche, il est indiqué que « le réseau fera l'objet d'une analyse qualitative et quantitative annuelle partagée par les signataires, analyse qui intégrera notamment la fréquence des accueils de proximité assurée par la DGFIP (mairie, EFS...) ». De plus, cette charte indique que « sa mise en œuvre fait l'objet d'un suivi annuel dans le cadre d'un comité de suivi présidé par le directeur départemental.... Ce comité est composé de 13 membres (en sus des organisations syndicales représentatives de la DDFiP)Ce comité examine les données quantitatives et qualitatives en matière d'accueil (chiffres de fréquentation des accueils en mairie assurés par la DGFIP, des permanences et des rendez-vous proposés par la DDFiP dans les maisons France services (MFS). Il est consulté sur les évolutions éventuelles d'implantation et sur les périodicités d'ouverture des lieux d'accueil... Le comité examine également les indicateurs de qualité de service des services de gestion des collectivités locales... ».

Ce comité s'est-il réuni chaque année comme le prévoit la charte ?

Son avis a-t-il été demandé sur la réduction des horaires d'ouverture des accueils de proximité des SIP/SIE de 28 heures à 20 heures ?

Dans l'affirmative, pourquoi n'avons-nous pas été conviés ?

Madame la présidente,

Pour vérifier que vous connaissez bien l'actualité locale, nous vous proposons un petit quizz :

Qui a dit être entré en politique par « révolte contre les inégalités » ?

Qui a dit : « Se demander qui on est, quelle est la base de nos convictions, puis définir nos marges de manœuvre, oui. Mais renoncer à nos valeurs pour aller vers une conversion forcée au social-libéralisme, je refuse » ?

Qui a dit à EM : . « Ma mère est ouvrière, n'a pas de diplôme et a été licenciée à deux reprises. Vous l'avez insultée » en traitant les ouvrières de GAD d'illettrées. ?

Qui a voté contre le budget présenté par le gouvernement de EP en 2017 et qui, trois jours plus tard, change de camp et d'avis ?

Qui a soutenu en 2018 la suppression de 120.000 postes de fonctionnaires ?

Qui a élargi le recours aux contractuels et réformé les processus de négociation dans la fonction publique ?

Qui a été Président de l'Association des petites villes de France (APVF), et s'est fait le parangon de la défense des services publics dans les campagnes et de la dénonciation des politiques d'austérité ?

Je concurrence Kilian M'BAPPE pour l'attribution du ballon d'or 2022, es qualité « Roi du retourné acrobatique »...

Je suis, je suis, je suis...un candidat à l'élection législative en Ardèche.

Source : www.marianne.net/politique/gouvernement/olivier-dussopt-le-roi-du-retourne-acrobatique-est-charge-de-la-reforme-des-retraites

Pour l'égalité de rémunération entre les femmes et les hommes à la DGFIP

**Pour une augmentation du point d'indice de la fonction
publique.
Pour une augmentation de notre régime indemnitaire à la
DGFIP (ACF, IMT)**

il est temps d'exiger notre dû !

Les représentants de Solidaires Finances Publiques 07

Frédéric VIDALENCHE

Joël MOUNIER

Carine ROYAU

Sébastien BARRET

Nadia VOLLE

Nathalie DUMAS

SIE PRIVAS Antenne LE TEIL

SIE TOURNON

SIE PRIVAS Antenne AUBENAS

DDFIP

SIP AUBENAS

SPFE

